

**COMMISSION FEDERALE**  
**« PROJETS SPORTIFS FEDERAUX »**  
**PROCES-VERBAL N°1 DU 17 FEVRIER 2022**

**SAISON 2021/2022**

**Présents :**

Eric SAGOT, Président Commission PSF  
Michelle AKILIAN (Responsable Pôle Développement), Christophe DURAND (Trésorier Général Adjoint), Florence NOËL (Responsable Pôle Outre-Mer), Pierre VOUILLOT (Représentant Président de Ligue – titulaire), Daniel MAISONNIAL (Représentant Président de Comité – titulaire), Jean-Baptiste BARON DEL AMO (Représentant Président de Comité – suppléant), Karim INAL (Représentant Président de GSA – titulaire), Delphine MORLOT-ROBACH (Représentante Président de GSA – suppléante),

**Absents :**

Eric TANGUY (Président FFvolley), Christian ALBE (Trésorier Général), Nicolas SAUERBREY (DTN Adjoint), Pierre MERCIER (vice-Président), Sébastien FLORENT (Secrétaire Général), Zélie AMARD (Secrétaire Générale Adjointe), Axelle GUIGUET (DTN), Sébastien GONCALVES-MARTINS (Représentant Président de Ligue – suppléant)

**Assiste :**

Yvan MAIROT (Réfèrent national PSF)

---

Le 17 février 2022 à partir de 17h00, la Commission Fédérale PSF (ci-après CF PSF) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est M. Yvan MAIROT et n'a pas participé aux délibérations.

## CAMPAGNE 2022 DES PROJETS SPORTIFS FEDERAUX

Cette réunion a pour but de présenter aux membres de cette CF PSF le bilan de la campagne PSF 2021, et de commencer à dessiner les contours de l'édition 2022.

### BILAN PSF 2021

#### Points abordés :

- Détail de l'enveloppe
- Nombre de structures accompagnées
- Financement par type de structures et de projets
- ⇒ Présentation du visuel fédéral « Bilan PSF 2021 », qui sera en ligne sur la page internet dédiée à la campagne PSF-FFvolley

Il est précisé que pour la première fois, la « part GSA » a dépassé les 50% de l'enveloppe globale, ce qui représentait un objectif de l'ANS fixé à horizon 2024. Toutefois, sans l'enveloppe France Relance, cette part serait à **49,5%**, ce qui reste une nette augmentation par rapport à 2020 (46%) et 2019 (41%).

Les membres de la CF PSF semblent tous d'accord pour fixer un objectif de 50% pour cette campagne 2022.

### PISTES DE REFLEXION POUR 2022

**Information importante au sujet des crédits 2022 :** L'enveloppe globale dédiée aux PSF est en baisse pour l'année 2022, en raison de la suppression des crédits « France Relance ». La part attribuée à la FFvolley devrait donc diminuer également, en toute logique.

#### Réflexions pour la campagne 2022 :

- Mettre en lien les PSF avec la stratégie fédérale liée à la professionnalisation et aux équipements
- Faire un état des lieux de la représentation de la Fédération et de ses organes déconcentrés dans les instances de la gouvernance du sport
- Renforcer l'accompagnement des structures ultramarines, notamment à travers la création d'une Commission territoriale PSF dédiée aux territoires d'Outre-Mer
- Proposition de flécher l'enveloppe sur des axes prioritaires.

La commission pense qu'il est trop tôt pour préconiser des fléchages, et garde à l'esprit que l'objectif commun doit rester l'augmentation du nombre de licenciés, en utilisant toutes sortes d'actions efficaces et liées au projet fédéral.

- Proposer aux structures d'intégrer des indicateurs précis dans leurs projets
- Créer un contenu de formation fédérale, qui sera dispensée dans l'ensemble des ligues avant le début de la campagne
- Etaler le calendrier de la campagne 2022, afin d'étaler la charge de travail (très importante pour les référents PSF) sur une période plus longue.

## **Proposition de calendrier acceptée par les membres :**

**Fin 2021:** évaluation des PSF 2020

### **Janvier/Février 2022:**

- Nomination des référents PSF et constitution des commissions régionales
- Préparation de la campagne 2022 (cadre, dispositifs, ...)
- Formation des référents PSF

### **Mars 2022:**

- Début de l'instruction des CRF 2021
- Publication de la note de cadrage fédérale
- Formation des structures pour la campagne PSF 2022, via les commissions régionales

**Fin mars/début avril:** 1 mois de campagne pour déposer les dossiers

**Fin avril/début mai:** Vérification de l'éligibilité des dossiers par les référents PSF

**Mi-mai:** Travail des Commissions Régionales sur leur répartition d'enveloppe

**Début juin:** retour des propositions des CR PSF

**Mi-juin:** réunions finales de la CF PSF, puis annonce de la répartition finale de l'enveloppe à l'ANS

## **CHOIX DES DISPOSITIFS ELIGIBLES POUR 2022**

Le travail réalisé l'an passé, et notamment la coordination du PSF avec le nouveau projet fédéral ainsi le contrat de développement, sera repris cette année avec quelques légers ajustements :

- Suppression du critère solidaire (car plus d'enveloppe France Relance)
- Redéfinition plus précise du critère « accession au sport de haut niveau » (pour limiter les crédits fléchés sur ce critère, qui ne devront pas accéder 15% de l'enveloppe en 2022)
- Proposition de faire apparaître un nouveau critère pour les instances, relatif à la création de nouvelles structures, notamment dans les « zones blanches »

## **ENVELOPPE 2022**

### **Comment répartir l'enveloppe 2022 ? Quelle date de référence prendre en compte pour l'arrêt des licences ?**

Les membres de la Commission préconisent de prendre en compte les effectifs de cette saison 21/22, pour valoriser le travail réalisé par l'ensemble des clubs et instances (habituellement, les effectifs en licences étaient pris sur la saison N-1). Toutefois, il restera à décider de la date exacte d'arrêt de licences (ex : 31/12/21, 31/01/22, ...).

Aussi, il est précisé que cette date ne tiendra pas comptes des licences beach N-1, ni des licences EVE qui pourraient être réalisées en fin de saison... Des projections seront effectuées pour trouver la meilleure solution, lorsque l'ANS aura communiqué l'enveloppe PSF FFvolley 2022.

**Le Président**  
**Eric SAGOT**

**Le secrétaire de séance**  
**Yvan MAIROT**